

Définition du public de l'Association Lire et Ecrire

Âge

Les cours de l'Association s'adressent à des adultes.

Niveau des compétences de base

Les cours s'adressent à des personnes présentant un faible niveau de compétences de base.

Niveau oral de français

Les cours s'adressent à des personnes de langue maternelle française ou francophones, pouvant utiliser le français comme langue de communication orale dans la vie quotidienne et/ou sur leur lieu de travail.

Difficultés face à l'écrit

Les cours s'adressent à des personnes qui éprouvent de grandes difficultés en lecture, écriture et/ou calcul et à qui ces difficultés limitent la participation pleine à la vie sociale et/ou professionnelle.

Scolarité

Les cours de l'Association s'adressent à des personnes ayant éprouvé des difficultés d'apprentissage lors de leur scolarité, ainsi qu'à des personnes peu ou pas scolarisées.

Situation professionnelle et sociale

La priorité est donnée aux personnes en situation de précarité, d'exclusion ou de difficultés sociales ou professionnelles.

Conditions d'admission

Les cours s'adressent à des personnes désirant suivre la formation de leur propre initiative.

Le montant de l'écolage ne doit pas être un obstacle à l'inscription et au suivi des cours.

Dans les projets de formation où l'Association rencontre des groupes déjà constitués, le public défini par l'Association doit être majoritaire.